

BTS ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT (BTS ERA)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Participer à la réponse d'appels d'offres
- Élaborer l'étude technique du projet d'agencement
- Préparer les données pour les fabrications et les mises en œuvre sur chantier
- Contrôler la mise en œuvre du projet d'agencement
- Clôturer une affaire

Entreprises d'accueil

Les cabinets d'architecture d'intérieur et cabinets de design, les entreprises d'agencement, les entreprises de menuiseries d'agencement.

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus
- **Niveau d'entrée** :

Titulaire Bac pro du domaine : étude et réalisation d'agencement, aménagement et finition du bâtiment, technicien d'étude du bâtiment option B, technicien menuisier agenceur. Titulaire BAC STD2A, STI2D spécialité architecture et construction.

Cas particuliers : Possible pour Bac Généraux à dominance scientifique et Bac STMG après étude du dossier et entretien. (exemple 1 : BTS Comptabilité Gestion pour rentrer en DCG / exemple 2 : Bac Pro SAPAT ou ASSP pour le DE AS)

- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32023305	35471

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2, soit 120 crédits ECTS.

Durée de la formation

1350 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre

Durée du contrat

2 ans modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :

2 jours en UFA,
3 jours en entreprise.

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



UFA ESCR - site Pyramide

210 rue de l'ingénieur Sansoube
74800 LA ROCHE SUR FORON
04 50 03 57 58
accueil.sup@escr74.com

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Culture générale et expression
	Langue vivante étrangère
	Mathématiques
	Sciences Physique - Chimie
Matières professionnelles	Culture design et architecture
	Étude de projet
	Préparation et suivi de mise en œuvre de la réalisation

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 - Culture générale et expression	3	Ponctuelle	Écrite
E2 - Langue vivante étrangère 1	3	Ponctuelle	Orale
E3 U31- Mathématiques	2	Ponctuelle	Écrite
E3 U32 - Physique-chimie	2	Ponctuelle	Écrite
E4 - Traduction technique du projet architectural	4	Ponctuelle	Pratique
E5 - Conception d'agencement	6	Ponctuelle	Pratique & Orales
E6 U61 - Organisation et préparation de la réalisation d'agencement	3	Ponctuelle	Écrite
E6 U62 - Suivi de la réalisation d'agencement	2		Orale
EF1 - Langue vivante facultative			Orale

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
Taux de réussite globaux	85%	90%	87,06%
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	44%	44%	70%
Taux de poursuite d'étude	50%	44%	18%
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	83%	86%	87%

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Bachelor Architecture d'Intérieur
Licence professionnelle d'agencement.

Débouchés professionnels :

Agenceur, concepteur de décor, décorateur, assistant de mise en œuvre en architecture d'intérieur, décorateur de cinéma ou décorateur scénographe.

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 8 360 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{er} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^e année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^e année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (max. 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (max. 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à partir d'avril 2022 (sous réserve du nombre de places disponibles)

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 2 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Proche de la Gare de La-Roche-Sur-Foron

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Pourcentage de réussite aux examens supérieur à la moyenne nationale;
- Des intervenants disponibles et expérimentés, professionnels ou professeurs certifiés ou agrégés et/ou possédant une expérience en milieu professionnel;
- Un suivi personnalisé tout au long de la formation;
- Un aide à la recherche de contrat d'apprentissage dans notre réseau d'entreprises partenaires.

• Restauration

- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes;
- Terrasse privative.

• Hébergement

Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

Accès au WIFI et compte Office 365 pour chaque apprenti

Coordonnées de l'UFA



UFA ESCR - site Pyramide

210 rue de l'ingénieur Sansoube
74800 LA ROCHE SUR FORON
04 50 03 57 58
accueil.sup@escr74.com
www.escr74.com

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026